Nous sommes sur la bonne voie. Et vous ?

En zone urbaine, 1/3 des trajets en voiture est inférieur à 3 km, soit 15 minutes à vélo, de porte à porte et sans frais de parking ! La Région de Nyon réalise avec les communes des itinéraires pour se déplacer à vélo et offre des avantages aux cyclistes.
regiondenyon.ch/velo

L'avantage des idées communes

Région de Nyon